

SEMINAIRE DEPARTEMENTAL MATERNELLE – 9 avril 2026

En lien avec la Cellule des Projets Structurants

SYNTHESE DES TABLES RONDES

Table ronde n°1 : Comment le sommeil peut-il aider à mieux apprendre ?

Régulateurs :

- Estelle MALLEVAL, CPD Cellule des Projets structurants
- Isabelle SANSONETTI, CPC Aix Touloubre

Intervenants :

- Stéphanie MAZZA, professeure de neuropsychologie INSPE de Lyon
- Isabelle GOUBIER, IEN maternelle et plan lecture, DGESCO
- Georgia PANACCIULLI, médecin conseillère technique départementale (Bouches-du-Rhône)

1. Constats établis par la recherche

- Le sommeil influe sur les apprentissages scolaires.
- Une dette de sommeil peut entraîner : somnolence en classe, difficultés de concentration, troubles de la mémoire, comportement agité (souvent confondu avec un TDAH)

2. Exemples de cas cliniques observés

- Enfant avec dette de sommeil :

- Arrivée d'un petit frère → perturbation du sommeil
- Réveil très tôt pour aller à l'école
- Résultat : fatigue importante, excitation en classe (hyperactivité compensatoire), agitation, difficultés d'apprentissage, difficultés relationnelles

- Suspicion de trouble médical :

- Symptômes : somnolence en classe, difficultés scolaires, rhinites chroniques, enfant cerné
- Suite à une consultation chez l'ORL, le diagnostic de l'apnée du sommeil est posé. Après une ablation des amygdales, l'enfant récupère une qualité de sommeil. Cela entraîne une meilleure concentration à l'école. Impact sur les apprentissages.

3. Causes possibles des troubles du sommeil

- Causes fréquentes :

- Dette de sommeil (horaires inadaptés)
- Organisation familiale (périscolaire tôt, réveils précoces)
- Obésité (facteur de risque)

- Causes médicales :

- Apnée du sommeil - Facteur fréquent : amygdales volumineuses
- Problèmes ORL chroniques

- Signes d'alerte chez l'enfant :

- Dort la bouche ouverte
- Ronflements / apnées audibles (pas systématique)
- Respiration difficile la nuit
- Transpiration nocturne
- Maux de tête au réveil
- Fatigue persistante
- Dort tête en arrière
- Somnolence en voiture
- Excitation paradoxale

Si plusieurs signes : communication avec la famille et médecin scolaire pour conseiller une orientation vers le pédiatre / ORL

- Prise en charge possible

- Consultation ORL
- Ablation des amygdales (si nécessaire)
- Orthodontie (pour laisser de la place à la langue)

- Effets observés après traitement :

- Amélioration de la respiration nasale
- Disparition des cernes
- Meilleure concentration
- Amélioration de la mémoire de travail
- Moins de fatigue à l'école

4. Question pédagogique : que faire en classe ?

- Enfants somnolents :

- Faut-il les laisser dormir lorsqu'ils somnolent en classe le matin ?
- Réponse apportée :
 - Pas une solution durable
 - Priorité = améliorer le sommeil nocturne avec possibilité de faire la sieste juste après le repas
 - Arrivée très tôt à la garderie : questionner la possibilité de « continuer » la nuit en arrivant pour un réveil à 8h
- Nécessité : discuter avec la famille et le périscolaire, éliminer une cause médicale

- Organisation scolaire et vigilance :

- Moments de faible vigilance : fin de matinée (questionne les APC sur la pause méridienne)
- Attention aux emplois du temps : activités exigeantes souvent placées à des moments peu favorables

5. Le sommeil : une compétence qui s'apprend

→ Une idée centrale : le sommeil peut faire l'objet d'un apprentissage éducatif à l'école.

- Outils pédagogiques présentés :

- « **Mémé tonpyj** » : programme d'éducation au sommeil (expérimentation menée dans l'académie de Lyon) - <https://memetonpyj.fr/>
 - Cycle 2 et 3
 - Environ 8 séances de 45 minute
 - Support : mallette pédagogique avec bande dessinée
 - Objectif : mieux comprendre le sommeil et ses effets
 - L'expérimentation : utilisation de capteurs (montres) pour relever la durée du sommeil et les heures d'endormissement et de réveil à plusieurs moments de la séquence.
 - Résultats observés : endormissement plus rapide, meilleure qualité de sommeil, temps de sommeil plus proche des recommandations
- « **Okazou** » : programme d'éducation au sommeil
 - Cycle 1
 - Support : album
 - Objectif : mieux comprendre le sommeil et son utilité

- Le rôle du sommeil dans les apprentissages est explicité auprès des élèves :

- Consolidation de la mémoire
- Organisation des connaissances
- Régulation émotionnelle
- Augmentation de la motivation

L'album est un support à la création de réseaux de vocabulaire

6. Conclusion

- Le sommeil est un facteur majeur de réussite scolaire
- Les troubles du sommeil sont :
 - Fréquents
 - Souvent sous-diagnostiqués
- Nécessité de :
 - Former les enseignants
 - Sensibiliser les familles
 - Mettre en place des programmes éducatifs

Table ronde n°2 : Comment organiser les espaces et le temps pour mieux structurer les apprentissages ?

Régulateurs :

- Christophe COSTE, CPD Cellule des Projets structurants
- Sylvie MOULIN, CPC Marseille Aygalades

Intervenants :

- Hadrien CEYTE, enseignant chercheur, Institut des sciences du mouvement (Marseille)
- Sylvie THIBAUDAU, directrice école maternelle Jules Isaac (Aix-en-Provence)
- Sophie GAUTIER, PEMF école maternelle Jules Isaac (Aix-en-Provence)
- Céline SAGE, Formatrice Canopé

1/ L'espace peut-il être considéré comme un outil pédagogique ?

L'espace constitue un levier pédagogique uniquement lorsqu'il est subordonné à une intention didactique explicite. Il ne précède pas la pédagogie, il en découle.

- Principes opératoires :

- Départ systématique par les compétences visées.
- Définition des tâches, consignes, supports et étayages.
- Ajustement spatial en conséquence.
- Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et organisation d'un aménagement guidant leur activité.
- Adaptation de l'espace au développement des élèves et garantie d'une lisibilité des espaces : structuration sécurisante en PS, puis organisation favorisant progressivement l'autonomie.

- Limite structurante :

Absence de corrélation directe entre aménagement et apprentissage. L'espace agit comme un médiateur, dont l'efficacité dépend des intentions pédagogiques qui le sous-tendent.

- Illustration terrain : classe dehors.

- Déplacement du cadre modifie les postures d'élèves en difficulté : diminution des implicites scolaires, augmentation de la réussite.
- Objectifs : réduction des inégalités, bien-être, transformation du rapport au savoir.
- Structuration des espaces extérieurs en thématiques (écocitoyenneté, culture, socialisation, motricité), chacune organisée selon des intentions pédagogiques précises et des compétences ciblées.

- Références conceptuelles :

- Pédagogie Reggio : l'espace comme « troisième enseignant ».
- Vincent Faillet : transformation spatiale pertinente uniquement si adossée à une refonte pédagogique.
- Séverine Walker : primauté du projet pédagogique

2/ Quelle place accorder au mouvement dans la classe et dans les apprentissages ?

- Triple dimension fonctionnelle :

• Espaces dédiés au mouvement

- Manipulation, expérimentation, engagement corporel.

• Circulation organisée

- Accès autonome aux ressources.
- Interactions entre pairs.

• Organisation flexible et diversification des postures

- Choix de postures régulé par l'enseignant selon la tâche : debout (chevalet, tableau bas), assis sur chaise ou au sol, accroupi, allongé.
- Mobilier adaptatif (tables inclinables, chaises à hauteurs variables, tapis) soutenant l'autorégulation posturale sans interrompre l'activité cognitive. (cf. Archiclasse, Rosan Bosch)
- Bien-être corporel comme condition d'apprentissage : lorsque l'élève peut ajuster sa posture selon ses besoins, son confort physique devient un levier de concentration et d'engagement dans la tâche.
- Réponse inclusive aux profils atypiques : la flexibilité posturale constitue une première adaptation sans étiquetage ni retrait du groupe classe.

- Fonction cognitive de la motricité :

- Apprentissage incarné : le corps est le médium à travers lequel la connaissance se construit.
- Activation sensorimotrice facilitant la construction des connaissances : l'engagement physique ancre l'expérience dans le corps et consolide les représentations mentales.

- Modélisation spatiale des apprentissages :

Référentiel des espaces symboliques : (Rosan Bosch, Archiclasse):



Reprenons leur signification de gauche à droite :

- « Mountain » (le forum) : désigne les espaces de communication frontale, une personne en face d'un groupe, avec un support pour accrocher ou montrer des éléments.
- « Cave » (la grotte) : désigne les espaces de travail individuel et concentré, séparé de leur environnement.
- « Campfire » (le feu de camp) : désigne les espaces de réunion dans lesquels on peut former de petits groupes et discuter librement.
- « Waterin hole » (l'oasis) : désigne les espaces de libre circulation facilitant les échanges informels.
- « Hands on » (le laboratoire) : désigne les espaces dans lesquels on peut bouger, utiliser son corps, fabriquer.

Ces différents espaces répondent à des besoins complémentaires : écouter, se concentrer, coopérer, échanger ou expérimenter.

- Transformation pédagogique :

- Intégration du mouvement comme outil structurant et non périphérique.
- Mettre le corps en action au service des apprentissages mais penser aussi à la circulation dans la classe.
- Prendre en compte l'engagement corporel.
- Approche performative (Ampiric) : maths, français et LV

- Illustration terrain :

- Espaces moteurs extérieurs : développement d'habiletés, sécurité, coopération.
- Alternance manipulation / déplacement / interaction.

L'alternance des modalités d'activité permet de maintenir l'attention et de limiter la fatigue cognitive des élèves.

3/ Quels rythmes favorisent l'attention ? Comment articuler autonomie et guidage ?

Différentes échelles de temps : abordable, attention, programme.

Le geste vocal est représenté par de vrais gestes moteurs qui illustrent et accompagnent l'apprentissage.

Lâcher prise : le mouvement ne doit pas être un distracteur. (Historiquement la pensée était liée à la marche – Aristote). **L'enjeu est donc de trouver un équilibre entre liberté de mouvement et maintien de l'attention sur la tâche.**

- Principes structurants :

- **Individualisation des rythmes :**
 - Observation fine des besoins (fatigue, attention, comportement).
 - Adaptation des durées et des séquences.
- **Alternance des modalités :**
 - Ateliers autonomes / dirigés.
 - Temps calmes / temps actifs.
 - Séquences courtes pour certains profils (2–3 minutes).

Cette alternance évite la surcharge attentionnelle et permet de relancer régulièrement l'engagement des élèves.

• **Espaces-temps différenciés :**

- Coin répit, coin sensoriel, espace de défoulement.
- Récréation structurée en zones fonctionnelles.

Ces espaces permettent aux élèves de réguler leurs émotions, leur niveau d'énergie ou leur besoin de retrait.

• **Autonomie régulée :**

- Accès libre aux espaces sous cadre défini.
- Passage progressif vers les ateliers dirigés.

Utilisation de multi-timer (anticipation sur plan de travail) consigne : « tu vas jusqu'au bout de ton travail ». Les outils visuels de gestion du temps aident les élèves à anticiper, se repérer dans l'activité et persévérer jusqu'à la fin de la tâche.

• **Conditions de réussite :**

- Cohérence collective des adultes.
- Continuité entre temps scolaires et périscolaires.
- Coopération avec les familles et partenaires.

La cohérence éducative entre les différents adultes contribue à sécuriser les élèves et à stabiliser leurs repères.

Synthèse transversale :

- L'espace, le corps et le temps ne sont pas des variables indépendantes.
- Leur efficacité repose sur une cohérence systémique pilotée par l'intention pédagogique.
- Transformation réelle : passage d'une logique d'organisation à une logique d'apprentissage.

Pour aller plus loin :

- Thèse : Joelle Rosenbaum sur les élèves d'âge scolaire et les grands prématurés : <https://theses.hal.science/tel-04210122v1/document>
- Aurélie Pasquier sur les RPS (Risques Psycho sociaux) <https://amu.hal.science/hal-01272777v1> et <https://amu.hal.science/hal-01271945v1>
- Sandrine Eschenauer : <https://hal.science/hal-04935050v1>
<https://animeduc.occe.coop/librairie/283-284>
- Marion Tellier <https://journals.openedition.org/edso/36195> pour plein de références à d'autres articles
- Paul Pouzergues <https://journals.openedition.org/edso/36195>
- David Tandberg : espace et apprentissage
- Rosan Bosch : <https://archiclasse.education.fr/Thematique-2-Un-lieu-des-espaces-les-differents-espaces-d-apprentissages>

Table ronde n°3 : Comment collaborer avec les acteurs territoriaux sur la question du sommeil ?

Régulateurs :

- Marion COURSET, CPD Cellule des Projets structurants
- Lucile HAMALIAN, responsable administrative de l'AMI-IFS « Les temps de l'enfant »

Intervenants :

- Estelle MRAD, en charge des responsables municipaux des écoles
- Julia OLIVE, directrice école
- Sandra CORSI, Coordinatrice PEDT FOS sur Mer
- Pauline FEYDIE-SIMOUNET, direction de l'Education Fos-sur-Mer
- Céline SAGE, Formatrice Canopé

1/ Des fonctionnements divers selon les moyens et l'échelle des communes

- Témoignage de Estelle Mrad, Ville de Marseille :

- La question du sommeil est une des priorités du service éducation de la Ville de Marseille. L'objectif est d'améliorer la prise en charge de ce temps et d'harmoniser les pratiques.
- Ce temps de repos a donc fait l'objet d'un espace dédié dans la Charte des collaborations récemment signée entre l'Education Nationale et la Ville de Marseille.
- La volonté de la Ville de Marseille est de suivre les besoins physiologiques des enfants et donc de convaincre les équipes d'organiser le temps de repos dès la fin du repas.
- Plusieurs freins contraignent la transformation des pratiques :
 - l'ambiguïté sur les droits et obligations des ATSEM
 - l'absentéisme important des personnels de la Ville de Marseille
 - les dortoirs éloignés les uns des autres ou de la cour de récréation qui imposent 2 personnes en surveillance
 - l'organisation disparate selon les écoles et les secteurs de la ville
- La transformation et l'harmonisation des pratiques seront progressives. Le soutien des IEN et des CPC est primordial pour accompagner le changement.
- Compte tenu du nombre de personnel très variable, l'intervenante recommande de prévoir une organisation en mode dégradé qui ne sera pas mise à mal par les absences.

- Témoignage de Sandra Corsi et Pauline Simounet, Ville de Fos-sur-Mer :

- La Ville de Fos-sur-Mer s'est emparée il y a plusieurs années de la question du temps méridien et en particulier du temps de repos. Les pratiques sont désormais harmonisées entre les écoles de la ville.
- Les temps périscolaires sont organisés en ACM dans toutes les écoles depuis 2000 avec un directeur périscolaire à plein temps par groupe scolaire.
- Les directeurs sont rémunérés par la Ville de Marseille pour la coordination avec le directeur périscolaire.
- Les horaires de la pause méridienne ont été modifiés : 12h00 à 14h00
- Le fonctionnement du temps méridien s'appuie sur le cadre réglementaire des ACM, en particulier le code de l'action social avec 3 articles de loi sur le bien-être des enfants et le sommeil comme besoin physiologique fondamental.
- Le temps de repos est donc désormais proposé après le temps de repas et les animateurs renforcent la surveillance des dortoirs. Les ATSEM bénéficient donc d'un court temps de pause entre 12h00 et 14h00.
- **Déploiement** : ces changements de pratiques ont également rencontré des freins. La mise en œuvre s'est faite progressivement en commençant par les équipes volontaires. Leur exemple a permis de convaincre les autres écoles.

2/ Un exemple de mise en œuvre : l'école maternelle Sainte-Sophie à Marseille

- **Contexte** : école maternelle Ste Sophie, dans le 4ème arrondissement de Marseille. C'est une école de 5 classes, organisée en 3 PS/MS et 2 GS pures. Cette école bénéficie du CLA et fait partie du dispositif MeG.
- L'école a engagé un travail de refonte du temps méridien et en particulier de l'organisation du temps de sieste pour répondre à **divers objectifs** :
 - Maximiser le temps d'apprentissage de l'après-midi en petite section, conformément à la volonté de l'Education nationale de rendre l'école obligatoire à partir de 3 ans.
 - Permettre aux élèves de se reposer au moment où ils en ont le plus besoin.
 - Faciliter la surveillance de récréation sur ce temps qui est long et compliqué pour de très jeunes élèves.

- **Difficultés rencontrées :**

- Le problème de la surveillance de récréation sur le temps méridien : la sieste mobilise 2 agents sur notre école car nous avons 2 dortoirs dans 2 bâtiments.
- La réticence des agents qui voient le temps de sieste comme un temps de repos pour elles aussi et qui ne souhaitent pas, pour certaines, avoir davantage de temps en classe.
- La réticence des enseignantes de PS qui ont plus de temps devant élève : nous avons organisé les classes en PS/MS notamment pour que les MS bénéficient tous les après-midis d'un temps privilégié en demi classe, durant lequel les progrès sont favorisés. L'enseignant a du temps avec chaque élève et peut proposer des temps d'apprentissage au plus près des besoins de chacun, dans un climat calme et serein.

- **Organisation mise en œuvre :**

- Le temps de repos est maintenu sur le temps scolaire mais les MS partent en récréation plus tôt.
- Le réveil des PS se fait donc de manière échelonnée pendant ce temps de récréation et tous les élèves reprennent la classe ensemble à 15h15.
- Amélioration du bien-être dans les dortoirs : augmentation de l'espace entre les lits pour permettre à minima à un adulte de passer.
- Aménagement flexible de la BCD / dortoir.

- **Avantages :**

- Les PS ont un temps calme privilégié avec les enseignantes au moment du réveil
- Leur temps d'apprentissage est augmenté
- Récréation très sereine pour les MS l'après-midi qui ont toute la cour pour eux

- **Inconvénients :**

- Temps de travail en demi-classe réduit pour les MS
- Rythme intense pour les enseignantes qui n'ont presque plus de pause les après-midis.

A noter : la transformation des pratiques a nécessité un travail important de la directrice, permis notamment par ses 3 jours de décharge. Ce travail a été fructueux car il a été soutenu par la circonscription et l'élue à la mairie du 4/5 de la Ville de Marseille.

Pour aller plus loin :

- Charte d'engagements pour une meilleure reconnaissance des compétences professionnelles des ATSEM : <https://www.transformation.gouv.fr/files/ressource/charte-engagement-atsem.pdf>

Table ronde n°4 : Comment intégrer la question du sommeil dans la co-éducation au service des apprentissages ?

Régulateurs :

- David MARTINS (CPD Cellule des Projets structurants)
- Valérie COSTANZO (CPC Marseille Aygalades)

Intervenants :

- Jean-Luc FRECH (Référént TNE parentalité 13)
- Océane PEYRES, Chargée de mission Ligue de l'Enseignement
- Julie BERGER, directrice école maternelle St Charles (Marseille)

1/ Pourquoi le sommeil est-il un enjeu de coéducation ?

- Constats :

- o Une place accordée au sommeil de plus en plus réduite : accélération du temps, non prise en compte du rythme biologique de l'enfant, réduction du temps de sommeil au profit des activités et des loisirs
- o Une nécessité : la prise en considération du besoin et des temps de sommeil, la diminution des temps passés devant les écrans

- Prise en compte de cette problématique :

- o A l'échelle nationale : convention citoyenne des temps de l'enfant
- o A l'échelle communale : PEDT, travail des municipalités avec les ATSEM, les animateurs
- o A l'échelle de l'école : sensibilisation des familles
 - Développement de la coopération, parité d'estime, confiance
 - Ouverture des écoles et des classes pour favoriser les temps d'échange et montrer aux familles le rythme d'enchaînement des activités, les interactions, l'environnement et la fatigue associée !

2/ Quels sont les leviers d'action pour une coéducation réussie ?

- Pour les CPC :

- o Jouer un rôle pivot avec les différents partenaires susceptibles d'accompagner la mise en œuvre d'ateliers et d'événements ludiques et participatifs pour faire entrer les parents dans l'école et aborder avec eux (et non contre eux) la thématique du sommeil

- Pour les directeurs :

- o Insuffler l'importance des relations avec les parents
- o Valoriser la puissance des dispositifs d'accueil des parents en classe
- o Développer la communication avec les familles qui ne parlent pas français en utilisant les outils à disposition (ex : la fonction « traduction » sur Beneylu)
- o Construire une culture commune avec les familles en donnant à voir ce que vit l'enfant à l'école

- Pour les enseignants :

- o Mettre les parents en confiance en :
 - Etant présents au portail et en adaptant une posture adaptée (sentinelle ou hôte bienveillant ?)
 - Faisant preuve de disponibilité, d'empathie, de parité d'estime et de transparence
 - En les accueillant, en les écoutant, en les informant, dans la bienveillance et le respect (prise de conscience sur les retards...)
- o Miser sur la pair-aidance (entraide entre parents)

3/ Comment envisager la coéducation avec les « parents invisibles » ?

- Selon Pierre Périé (professeur en Sciences de l'Education) :
 - o « La coéducation n'a rien d'évident », elle peut être une « relation paradoxale et inégalitaire »
 - o « La coéducation est une question de mots »
- Accompagner les parents à être des parents d'élèves : travail important à faire en maternelle
- Passer d'une logique de contrôle à une logique d'accueil

Pour aller plus loin :

- Mallette École – Coéducation au et par le numérique (TNE)
<https://tne.trousseaprojets.fr/professionnel-education-nationale/mallette-ecole-pen>
- Newsletter « Coéducation au et par le numérique » (Académie Aix-Marseille)
https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_11258545/fr/newsletter-la-coeducation-au-et-par-le-numerique
- Parcours Magistère – Coéducation et numérique
<https://partage02.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=23>

Table ronde n°5 : Comment prendre en compte les besoins particuliers des élèves dans la gestion des rythmes ?

Régulateurs :

- Christelle GRIFFOUL, chargée de mission maternelle
- Anne TOUREL, CPD Cellule A-DASEN

Intervenants :

- Stéphanie FERRER, directrice école maternelle Chartreux Eugène-Cas (Marseille 4ème)
- Christelle CABANE, directrice école élémentaire Canet Jean Jaurès (Marseille 14ème)
- Sophie FONTANINI et Catherine CHARRIER, coordinatrices handicap-Inclusion, ville de Marseille
- Isabelle THUILLIER, référente autisme

1/ Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : deux exemples de mises en œuvre

- Témoignage de Stéphanie FERRER :

- Contexte :
 - Une équipe pédagogique entièrement renouvelée
 - L'inscription de 7 élèves avec des troubles du comportement et de l'attention, troubles autistiques
 - Une volonté de rédiger un nouveau projet d'école pour apaiser un climat scolaire difficile
- Mise en œuvre :
 - Accueil des élèves : dans les classes ou dans la salle d'accueil avec les AESH, en fonction des besoins, proposition d'ateliers autonomes
 - Pas de temps de regroupement des élèves en début de matinée mais continuité des ateliers autonomes ; les élèves passent en atelier dirigé lorsqu'ils ont terminé leur atelier autonome
 - Pendant les temps de classe : possibilité pour chaque élève de sortir de la classe et profiter d'un temps calme (coin cocon, boîte sensorielle...) ou d'un temps de défoulement dans la cour
 - Cour de récréation aménagée : coins calmes (mur de dessin), coins de manipulation (bac à sable), coins « sportifs » (jeux d'équilibre), coins à l'intérieur → apaisement réel du temps de récréation
- Conditions de réussite :
 - Une totale adhésion de tous les adultes (PE, ATSEM, AESH, animateurs périscolaires à ce projet)
 - Temps communs de réunion (préparation de la rentrée, régulation...) : 3h, 3 fois/an
 - Temps communs de formation inter-catégorielle : thématiques de la coéducation, des TSA...
 - Erasmus en Suède pour toute l'équipe
 - Continuité sur les différents temps de l'enfant : utilisation des espaces, du matériel...

- Témoignage de Christelle CABANE :

- Contexte :
 - Une équipe pédagogique stable et formée sur les compétences psycho-sociales et communication non-violente
 - Une volonté de l'équipe de réfléchir sur le bien-être à l'école
 - Une volonté d'anticiper l'accueil, en CP, d'un élève avec des troubles autistiques sévères et scolarisé en UEMA depuis 3 ans
- Mise en œuvre :
 - Entrée très progressive de l'élève avec au départ la présence d'un des deux parents
 - Scolarisation adaptée avec l'accord de la famille (1h30 tous les matins et 1h deux après-midis par semaine)
- Conditions de réussite :
 - Echanges avec la famille et avec les professionnels de l'UEMA (partage d'outils...)
 - Mobilisation de toute l'équipe pour la prise en charge de cet élève : nombreux échanges, portes de classes qui restent ouvertes...
 - Choix du lieu : dans une classe où deux enseignantes sont en co-enseignement, proximité du bureau de la directrice
 - Des aménagements : un coin dans la classe pour du travail pédagogique, un coin répit pour de la manipulation (dans le couloir faute de salles disponibles), un emploi du temps adapté aux besoins de l'élève, une alternance des activités toutes les 2 ou 3 minutes

2/ Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : l'appui des dispositifs extérieurs

→ La Division Participation Accompagnement Partenariat (DPAP) et le Pôle d'appui et de Ressources Inclusion Handicap (PARIH), ville de Marseille :

- Objectifs :

- Favoriser et soutenir l'inclusion des enfants en situation de handicap sur les temps péri et extrascolaires
- Sensibiliser et former les agents de la ville
- Missions :
 - Anticiper, structurer, adapter l'environnement et gérer les transitions
 - Observer chaque enfant pour pouvoir comprendre et prendre en compte son rythme (ex : observer les signes de fatigue, identifier un changement de comportement, détecter un manque d'énergie, observer certaines expressions faciales...)
- Mises en œuvre :
 - Aménagements sur le temps méridien : diminution des temps de repas, matériel adapté pour faciliter le repas (sets de tables, pictogrammes pour communiquer...) et permettre aux enfants de canaliser leur agitation (coussins à picots, bandes élastiques pour chaises...)
 - Aménagements des temps de transition : utilisation d'objets transitionnels, de pictogrammes, des photos des lieux et des adultes
 - Mise à disposition dans les écoles de matériel pour apaiser les frustrations et les crises (sabliers, timers, casques anti-bruit, balles à picots...), pour faciliter la communication (porte-clés S.O.S.,

Pour aller plus loin :

- Centre de Ressources Ile-de-France
<https://craif.org/>
- Ressources Isabelle Thuillier :
<https://padlet.com/tsa13/ressources-pour-les-enseignants-accueillant-des-l-ves-porteu-ar7kcr11xse3>